

147^{ème} session d'études

Evolutions et conséquences des nouveaux textes pour les marchés publics

jeudi 25 et vendredi 26 mars 2010

Auditorium de LA MAISON DU BARREAU
2/4, rue de Harlay 75001 PARIS**Jeudi 25 mars 2010**

8 h 30 - Accueil des participants

9 h 15 - Ouverture

Par **Catherine BERGEAL**
Directrice des Affaires Juridiques
Ministère de l'Economie et des Finances

et

Jean Marc PEYRICAL
Président de l'APASP
Maître de Conférences à l'Université de Paris XI – Avocat à la Cour

10 h 30 – Du guide des « bonnes pratiques » de la DAJ aux règlements intérieurs des structures publiques : Quelle valeur juridique ? Quelles modalités d'application ?

Table ronde animée par **Clodyne DELACROIX**, Directeur Adjoint des systèmes d'information CCIP -
Alain HENRY, Directeur Juridique du Département de la Drôme - **Jean Marc PEYRICAL** Président de l'APASP

11 h 45 - Les clauses de variation des prix : un point sur les dernières jurisprudences et les conséquences pour l'acheteur public (CE 9 décembre 2009 Département de l'Eure)

Table ronde animée par **Jean Marc PEYRICAL** Président de l'APASP et **Guy JOMIN**, Administrateur de l'APASP

12 h 30 - Déjeuner

14 h 00 – Pondération des critères de choix et publication de la table de notations: quelle nouveauté ?

(Conseil d'Etat du 30 janvier 2009, ANPE - Ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Strasbourg du 16 mars 2009, Société Eurovia Alsace Franche Comté, n°0901056 - Ordonnance du 23 décembre 2009, n°0 902816 tribunal administratif de Dijon. Par **Jean Pierre GOHON**, Avocat à la Cour

14 h 30 – Que peut exiger le pouvoir adjudicateur en ce qui concerne les niveaux minimaux de capacités des opérateurs économiques ? Par **Jean Pierre GOHON**, Avocat à la Cour

15 h 00 – Comment écarter un candidat qui n'a pas donné satisfaction dans l'exécution d'un marché antérieur ? (Jurisprudence du 10 juin 2009, Région Lorraine) Par **Jean Pierre GOHON** et **Charles PAREYDT**, Avocats à la Cour

16 h 00- Bilan d'application des nouveaux CCAG (travaux, FCS, prestations intellectuelles, TIC....)

Table ronde animée par **Charles PAREYDT**, Avocat à la Cour - **Jean Paul ROUFFIGNAC**, Directeur de la stratégie des achats à l'UGAP - **Didier ADDA**, Conseil en Propriété industrielle (TPC)

Fin de la journée vers 17 h 30

.../...

Vendredi 26 mars 2010

9 h00 – L'évolution des seuils et la disparition programmée des 20 000 € Quelles conséquences pour les acheteurs publics ?

Table ronde animée par **Daniel GUILMAIN**, Avocat à la Cour et **Jean Marc PEYRICAL** Président de l'APASP

10 h 00 – Les premières conséquences des textes sur les référés contractuels et précontractuels

Par **Assiba DJEMAOUN**, Avocat à la Cour

11 h 00 – La dématérialisation des marchés publics et le profil de l'acheteur : point sur les obligations de l'acheteur public par **Régis COURROY**, Responsable Achat - OPAC des Vosges et **Pierre-Alain PERNY**, Membre du Directoire Achatpublic.com

12 h 00 – L'évolution des textes sur les marchés publics : quelles conséquences pour les SEM, les associations et les HLM ? par **Catherine PROUST-DESBONNET**, Consultante société CPC

Fin de la session d'études 12 h 30

PLAN D'ACCES A LA MAISON DU BARREAU DE PARIS

